

COMMUNE DE CHAMPEAUX

CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU JEUDI 24 AVRIL 2014

Le Conseil Municipal de la Commune de CHAMPEAUX s'est réuni le jeudi vingt-quatre avril deux mille quatorze, à la Mairie, à vingt heures quarante-cinq, sur convocation et sous la présidence de Monsieur Yves LAGÜES-BAGET.

PRÉSENTS : MM. LAGÜES-BAGET, HUBERT, J.-P. HOLVOET, Mmes BEROS, LEVEQUE, Mlle BURY, Mme GUERCHSON, MM. COQUIN, VIVET, BEGAT, Q. HOLVOET et Mme HUGUIER.

ABSENTS EXCUSÉS ET REPRÉSENTÉS : M. PAROLARI a donné pouvoir à M. COQUIN, M. ROBAR a donné pouvoir à M. LAGÜES-BAGET et M. CONSTANTIN a donné pouvoir à M. BEGAT.

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : M. HUBERT.

1 - APPROBATION DU COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 11 AVRIL 2014

Monsieur VIVET demande pourquoi le compte rendu était déjà affiché alors qu'il n'était pas approuvé ou complété des remarques éventuelles.

Monsieur le Maire précise que c'est une obligation légale d'afficher le compte rendu dans les 5 jours qui suivent le Conseil Municipal.

Monsieur COQUIN souhaite revenir sur l'élection des représentants de la commune au RPI en précisant que les statuts ne permettent pas l'élection d'un membre non élu.

Monsieur le Maire précise que la législation qui régit le fonctionnement des syndicats le permet et prime sur les statuts.

Aucune autre remarque n'étant faite, il est procédé à l'émargement du compte rendu.

2 – BUDGET COMMUNAL M14

a) Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM)

Le montant appelé par le SMETOM pour la contribution de la commune s'élève à 115 180 €. Afin de collecter ce montant auprès des administrés, la taxe appliquée aux bases d'imposition est calculée à 17,81%.

Adopté à l'unanimité.

b) Compte de gestion du budget communal M14

Le compte de gestion est approuvé à l'unanimité.

c) Compte Administratif du budget communal M14

Les résultats 2013 font apparaître :

- un excédent de 35K€ en fonctionnement.
- un déficit de 310K€ en investissement. Ce déficit s'explique en majeure partie par le décalage entre le paiement des entreprises réalisant les travaux et le versement des subventions. Ces recettes à venir sont intégrées dans les restes à réaliser pour 2014.

Ci-joint présentation faite en conseil avec les quelques commentaires associés :

Resultat du fonctionnement 2013 – M14

Budget M14

Section de fonctionnement		BP2013	Modifications	réalisé 2013
Dépenses		1 220 784,45	1 012 249,02	767 830,05
011	Charges à caractère général	142 000,00	146 700,00	146 489,41
012	Charges du personnel	142 000,00	146 000,00	144 563,91
014	FNGIR	69 000,00	69 000,00	68 049,00
65	Autres charges de gestion courante	295 000,00	295 000,00	292 939,76
65	O.M.	107 000,00	107 000,00	107 420,00
66	Charges financières	8 300,00	8 450,00	8 367,97
67	Charges exceptionnelles	168 563,12	159 713,12	-
022	dépenses imprévues	22 000,00	22 000,00	-
023	virement section investissement	266 921,33	58 385,90	-
Recettes		1 220 784,45	1 012 249,02	803 640,69
002	Résultat de fonctionnement reporté	437 784,45	229 249,02	-
70	Produits de services du domaine	13 000,00	13 000,00	12 996,76
73	Impôts et taxes	437 500,00	437 500,00	416 182,00
73	FNGIR	69 000,00	69 000,00	68 049,00
73	TEOM	107 000,00	107 000,00	107 172,00
74	Dotations subventions et participations	137 500,00	137 500,00	180 624,59
75	Autres produits de gestion courante	19 000,00	19 000,00	16 891,33
013	Atténuation de charges			981,82
76	Produits financiers			5,97
77	Produits exceptionnels			735,22
79	Transfert de charges			
Résultat				35 810,64
Résultats cumulés				265 059,66
Résultat de fonctionnement :				35 810,64
Résultat cumulé				265 059,66

Commentaires

- 011 : >> électricité, entretien, fournitures, réparations, ... →
- 65 : RPI 184 350 €
 SMETOM 107 420 €
 Indem 33 040 €
 SMIVOM 32 490 €
 Assos 13 760 €
 SDIS 10 800 €
 CCAS 10 000 €
 Divers syndic 8 500 €
- 66 : intérêts de l'emprunt
- 70 => SFR, Bouygues, Gaz, terrain foot, divers...
- 73 => Impôts 4T = 362 600 €
 Redev. mines = 48 020 €
 Taxe DM = 42 400 €
 TEOM = 107 170 €
- 74 => dotation état = 143 500 € (dof, dsr, del, compens. éxo,...)
- 75 => loyers et locations
- 013/76/77 => remb IJ, assurances, ...

Resultat d'investissement 2013 – M14

Section d'investissement		BP2013	Modifications	réalisé 2013
Dépenses		867 100,00	867 100,00	758 717,31
D01	Déficit antérieur			
041	Opérations patrimoniales			
13	Subventions d'invest.	-	3 582,00	3 582,00
16	Emprunts et dettes ass.	10 400,00	10 400,00	10 377,76
20	Immobilisations incorp.	56 000,00	26 000,00	11 109,88
21	Immobilisation corporelles	323 700,00	353 700,00	349 884,06
23	Immobilisation en cours	477 000,00	473 418,00	383 763,61
Recettes		867 100,00	867 100,00	448 384,74
R01	Reprise de l'excédent ant.	71 078,67	71 078,67	
021	Virement section fonct.	266 921,33	58 385,90	
041	Opérations patrimoniale			
1068	Dot. Fonds divers et rés.	9 500,00	208 535,43	208 535,43
10222	FCTVA		9 500,00	10 557,93
10223	Taxe locale d'équipement		-	2 146,00
13	Subventions d'invest.	519 600,00	519 530,00	227 145,38
16	emprunts		70,00	
Résultat d'investissement				- 310 332,57
Résultat antérieur				71 078,67
Résultat cumulé				- 239 253,90

Commentaires

- Annulation reliquat subv. = 3 582 €
 Remb. K emprunt = 10 377 €
- Dépenses 20,21 et 23 :
- Logiciels = 2 630 €
 Collégiale (études, ...) = 274 100 €
 CTV = 342 400 €
 Micro crèche = 115 800 €
 Chauffage école = 6 000 €
 Divers (voirie, notaire, cimetièr,...) = 3 900 €
- 10 : Excédent de fonct. Capitalisé = 208 535 €
 FCTVA = 10 557 €
 Taxe urbanisme = 2 146 €
- 13 : Subv
 coll = 139 290 €
 CTV = 87 855 €

Le compte administratif est adopté par 14 voix pour, Monsieur le Maire ayant quitté la salle.

d) Affectation des résultats

■ ■ ■ ■ Affectation des résultats du budget M14

Délibération sur les résultats 2013 du budget communal M14 :

Les résultats du compte administratif 2013 du budget communal M14 font apparaître :

- Un excédent de fonctionnement cumulé de 265 059,66 €
- Un solde négatif d'investissement de 239 253,90 €

Après prise en compte des restes à réaliser d'investissements qui s'établissent comme suit :

en dépenses : 93 284,40 €
 en recettes : 292 384,62 €
soit un cumul de 199 100,22 €

Le conseil municipal décide :

- d'affecter la somme de 40 153,68 € (239K€-199K€) en recette au compte 1068 (excédent de fonctionnement capitalisé) de la **section d'investissement**
- d'affecter la somme résultante de 224 905,98 € en recette au compte 002 (excédent antérieur reporté) de la **section de fonctionnement**.

Adopté à l'unanimité. ;

e) Budget primitif M14

■ ■ ■ ■ Budget primitif 2014 – M14

Section d'investissement		réalisé 2013	BP2014
Chapitre	Dépenses	758 717,31	489 853,90
D01	Déficit antérieur		239 253,90
041	Opérations patrimoniales		
13	Subventions d'invest.	3 582,00	
16	Emprunts et dettes ass.	10 377,76	10 600,00
20	Immobilisations incorp.	11 109,88	20 000,00
21	Immobilisation corporelles	349 884,06	110 000,00
23	Immobilisation en cours	383 763,61	110 000,00
			-

Investissements et travaux 2014	
Logiciel	= 3 000 €
Collégiale (RAR)	= 16 300 €
Collégiale trav sup	= 60 000 €
CTV (RAR)	= 7 400 €
Micro-crèche (RAR)	= 94 000 €
petit foyer	= 24 000 €
Nichoir	= 6 300 €
Véhicule	= 18 000 €
Divers	= 11 000 €

Recettes		réalisé 2013	BP2014
R01	Reprise de l'excédent ant.		-
021	Virement section fonct.		138 835,22
041	Opérations patrimoniale		-
1068	Dot. Fonds divers et rés.	208 535,43	40 153,68
10222	FCTVA	10 557,93	700,00
10223	Taxe locale d'équipement	2 146,00	-
13	Subventions d'invest.	227 145,38	305 000,00
16	emprunts		
21	Immobilisations corp.		5 165,00

Détail recettes	
Excédent + Autofi	138 835 €
FCTVA	700 €
Subventions	
collégiale (90%)	105 000 €
voirie (50%)	62 000 €
Micro crèche	125 000 €
Nichoir	4 000 €
Petit foyer	9 000 €
Annulations titre (tx TVA)	5 165 €

Résultat d'investisse	310 332,57
Résultat antérieur	71 078,67
Résultat cumulé	239 253,90

Budget primitif 2014 – M14

Commentaires

Section de fonctionnement		réalisé 2013	BP2014
Chapitre	Dépenses	767 830,05	1 013 585,98
011	Charges à caractère général	146 489,41	146 000,00
012	Charges du personnel	144 563,91	145 000,00
014	FNGIR	68 049,00	69 000,00
65	Autres charges de gestion courantes	292 939,76	293 000,00
65	O.M.	107 420,00	115 180,00
66	Charges financières	8 367,97	9 000,00
67	Charges exceptionnelles	-	86 070,76
022	dépenses imprévues	-	11 500,00
023	virement section investissement	-	138 835,22
		réalisé 2013	BP2014
Chapitre	Recettes	803 640,69	1 013 585,98
002	Résultat de fonctionnement reporté		224 905,98
70	Produits de services du domaine	12 998,76	13 000,00
73	Impôts et taxes	416 182,00	410 000,00
73	FNGIR	68 049,00	69 000,00
73	TEOM	107 172,00	115 180,00
74	Dotations subventions et participations	180 624,59	160 000,00
75	Autres produits de gestion courante	16 891,33	21 500,00
013	Atténuation de charges	981,82	
76	Produits financiers	5,97	
77	Produits exceptionnels	735,22	
79	Transfert de charges		
	Résultat de fonction	35 810,64	
	Résultat cumulé	265 059,66	
	excédent capitalisé -	40 153,68	
	reliquat de fonctionnement	224 905,98	

011 :	146 K€	voir détail fourni
012 :	145 K€	personnel
014 :	FNGIR	69 000 €
65 :		
	RPI	186 000 €
	SMIVOM	29 000 €
	Indemi.	31 000 €
	SDIS	11 500 €
	CCAS	14 500 €
	Assos	11 000 €
	Divers synd	10 000 €
	SMETOM	115 180 €
66 :		Intérêts de l'emprunt
67 et 022 :		Réserves
023 :		autofinancement des opérations d'investissement
70 =>		SFR, Bouygues, divers...
73 =>		Impôts 4T = 367 700 €
		Redev. mines = 42 300 €
		FNGIR = 69 000 €
		TEOM = 115 180 €
74 =>		dotations état = 135 000 €
		dont 24 600 € de comp. État sur exo taxes
		Tadem = 25 000 €
75 =>		loyers et locations

Adopté par 14 voix pour et 1 abstention.

f) Taux d'imposition 2014

Les taux proposés pour ce budget sont sans augmentation et donc à l'identique de ceux appliqués en 2013, à savoir :

Taxe d'habitation	:	22,30 %
Taxe Foncière des Propriétés Bâties	:	7,62 %
Taxe foncière des propriétés non bâties	:	99,71 %
CFE	:	18,28 %.

Adopté à l'unanimité.

3 – BUDGET DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT M49

g) Compte de gestion du budget « eau et assainissement » M49

Le compte de gestion est approuvé à l'unanimité.

h) Compte Administratif du budget « eau et assainissement » M49

Les résultats 2013 font apparaître :

- un excédent de 6 805 € en exploitation.
- un excédent de 42 387€ en investissement.

Ci-joint présentation faite en conseil avec les quelques commentaires associés :

■ ■ ■ ■ ■ Résultat d'exploitation 2013 – M49

Section d'exploitation

		BP2013	Modifications	REA 2013
Dépenses		224 838,96	201 000,68	75 627,88
60	Achats et variation de stocks	10 000,00	10 000,00	7 546,71
61	Services extérieurs	5 000,00	5 000,00	7 036,08
62	Autres services extérieurs	3 600,00	3 600,00	107,64
63	Impôts, taxes et vers. assimilés	-	-	3 600,00
66	Charges financières	15 000,00	15 000,00	14 913,32
67	Charges exceptionnelles	127 438,96	113 400,68	-
042	dot. Aux amortissements et prov.	54 000,00	54 000,00	42 424,13
023	Virement à la section d'investissement	9 800,00	-	-
Recettes		224 838,96	201 000,68	82 432,61
002	Excédent d'exploitation	153 838,96	130 000,68	-
70	Produits des services	60 000,00	60 000,00	60 375,85
74	Subvention d'exploitation	-	-	11 241,49
75	Autres produits de gestion courante	-	-	-
77	Produits financiers	11 000,00	11 000,00	10 815,27
Bilan d'exploitation				6 804,73
Résultat antérieur				130 000,68
Résultat cumulé				136 805,41

60 + 61 : DDT contrat 2 900 €
Elec et eau station 4 700 €
Entretien station et réseaux 7 000 €

63 : redevance AESN 3 600 €

66 : intérêts des emprunts

68 : amortissements des immos

Distribution et assainissement = 60 375 €

Redevance anti pollution = 11 240 €
(2009 et 2010)

Reprise des subventions

■ ■ ■ ■ ■ Résultat d'investissement 2013 – M49

Section d'investissement

		BP2013	Modifications	REA 2013
Dépenses		134 300,00	215 908,53	163 042,23
01	Déficit d'investissement reporté	-	27 370,25	-
13	Subventions	11 000,00	11 000,00	10 815,27
16	Emprunts et dettes assimilées	46 300,00	46 300,00	46 155,82
20	Immobilisation incorporelles	-	100,00	-
21	Immobilisation CORP	42 000,00	56 838,28	33 426,97
23	Immobilisation en cours	-	40 000,00	37 564,83
27	Autres immobilisations	35 000,00	35 100,00	35 079,34
RAR		-	-	-
Recettes		134 300,00	215 908,53	205 429,67
R01	Excédent d'investissement reporté	-	-	-
10	Dotations fond divers et réserves	500,00	51 708,53	52 419,34
13	Subventions d'investissement	-	-	2 862,59
16	Emprunts et dettes assimilées	-	-	-
20	Immobilisation incorporelles	-	40 000,00	37 564,83
23	Immobilisation en cours	35 000,00	35 100,00	35 079,34
27	Autres immobilisations	35 000,00	35 100,00	35 079,34
28	Amortissement des immobilisations	54 000,00	54 000,00	42 424,13
021	Virement de la section d'exploitation	9 800,00	-	-
Bilan d'investissement				42 387,34
Résultat antérieur				- 27 370,25
Résultat cumulé à reporter				15 017,09

Reprise des subventions = 10 800 €

Remb. Capital emprunts = 46 155 €

21 : Remp. Bchts plombs (dernière phase) = 33 430 €

23 : opération d'intégration des immos
27 : opération budgétaire pour remb TVA par veolia

FCTVA = 1 200 €
Solde anti pollution 2008 = 2 850 €

23 : remb TVA par veolia = 33 080 €

28 : Amortissements = 42 420 €

20 : opération d'intégration des immos
27 : opération budgétaire pour remb TVA par veolia

Le compte administratif est adopté par 14 voix pour, Monsieur le Maire ayant quitté la salle.

i) Affectation des résultats

■ ■ ■ ■ Affectation des résultats du budget M49

Délibération sur les résultats 2013 du budget « eau et assainissement » M49 :

Les résultats du compte administratif 2013 du budget communal M49 font apparaître :

- Un excédent de fonctionnement cumulé de 136 805,41 €
- Un excédent d'investissement cumulé de 15 017,09 €

Le conseil municipal décide :

- d'affecter la somme de 15 017,09 € a en recette au compte 001 (excédent d'investissement reporté) de la **section d'investissement**
- d'affecter la somme résultante de 136 805,41 € en recette au compte 002 (excédent antérieur reporté) de la **section d'exploitation**.

Adopté à l'unanimité.

j) Budget primitif M49

■ ■ ■ ■ Budget primitif 2014 – M49

Section d'investissement			
		REA 2013	BP2014
Dépenses			
Chapitre		163 042,23	69 017,09
01	Déficit d'investissement reporté	-	-
13	Subventions	10 815,27	11 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées	46 155,82	44 100,00
20	Immobilisation incorporelles	-	4 000,00
21	Immobilisation CORP	33 426,97	9 917,09
23	Immobilisation en cours	37 564,83	
27	Autres immobilisations	35 079,34	
	RAR		
Recettes			
		205 429,57	69 017,09
R01	Excédent d'investissement reporté		15 017,09
10	Dotations fond divers et réserves	52 419,34	
13	Subventions d'investissement	2 862,59	
16	Emprunts et dettes assimilées	-	
20	Immobilisation incorporelles	37 564,83	
23	Immobilisation en cours	35 079,34	
27	Autres immobilisations	35 079,34	
28	Amortissement des immobilisations	42 424,13	54 000,00
021	Virement de la section d'exploitation	-	
Bilan d'investissement		42 387,34	
		Résultat antérieur -	27 370,25
		Résultat cumulé à reporter	15 017,09

Amortissement des sub = 11 000 €
Remb. Capital emprunts = 44 100 €
Divers (réseaux, step, Pompe relevage, ...) = 14 000 €

Amortissement = 54 000 €

■ Budget primitif 2014 – M49

Section d'exploitation		REA 2013	BP2014
Chapitre	Dépenses	75 627,88	208 805,41
60	Achats et variation de stocks	7 546,71	15 000,00
61	Services extérieurs	7 036,08	8 000,00
62	Autres services extérieurs	107,64	-
63	Impôts, taxes et vers. assimilés	3 600,00	3 600,00
66	Charges financières	14 913,32	17 500,00
67	Charges exceptionnelles	-	110 705,41
042	dot. Aux amortissements et prov.	42 424,13	54 000,00
023	Virement à la section d'investissement	-	-
	Recettes	82 432,61	208 805,41
002	Excédent d'exploitation	-	136 805,41
70	Produits des services	60 375,85	61 000,00
74	Subvention d'exploitation	11 241,49	-
75	Autres produits de gestion courante	-	-
77	Produits financiers	10 815,27	11 000,00
	Bilan d'exploitation	6 804,73	-
	Résultat antérieur	130 000,68	-
	Résultat cumulé	136 805,41	-
	partie capitalisée	-	-

60 à 62 : DDT contrat eau potable

- Energie = 3 000 €
- MOA DSP = 5 000 €
- Entretien STEP = 5 000 €
- Avaloirs = 3 000 €
- Divers = 1 000 €

63 : Red. anti-pollution = 3 600 €

66 : intérêts des emprunts (y/c ICNE : 3500 €)

67 : réserves

042 : amortissements des immos

Eau potable - assainissement 61 000 €

Reprise des subventions 11 000 €

CHAMPEAUX / C.M. 24/04/14

25

Adopté à l'unanimité

k) Prix de l'eau

Le prix de l'eau pour 2014 est proposé sans changement soit :

- Distribution (part communale) : 1,00 €/m³
- Assainissement (part communale) : 0,70 €/m³

Adopté à l'unanimité.

4 – CREATION D'UN POSTE D'AGENT DE VEILLE ENVIRONNEMENTALE

Monsieur le Maire propose la création d'un poste d'agent dont les missions seront :

- L'encadrement des agentes de voirie
- Définir et mettre en œuvre le plan d'entretien du village
- Gérer l'entretien des moyens d'assainissement.

Ce poste sera créé pour un temps partiel à hauteur de 14h par semaine. Il s'agirait d'un contrat à durée déterminée d'un an dans la filière technique. La période d'essai étant fixée à 3 mois.

Adopté par 9 voix Pour, 1 Contre et 5 Absentions.

Les explications fournies par les votants contre ou abstentionnistes sont les suivantes :

- Ce poste devrait être créé pour la gestion de la station d'épuration,
- Le volume de 14 heures est insuffisant,
- On n'en sait pas suffisamment sur le candidat ; ce à quoi il est répondu que le vote ne concernait que la création du poste et non l'attribution à un candidat en particulier.

5°- SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

Les propositions de la commission « subventions aux associations » sont présentées en séance :

Nbre d'adhérents		Bilan 2013			Budget 2014			Subv. perçue en 2013	Subv. demandée	Proposition commission 2014	Proposition soumise au vote	Vote		
CHX	Total	dépenses	recettes	Résultat	dépenses	recettes	Résultat					pour	contre	abst.
ASSOCIATIONS CAMPELIENNES														
ACC		16 100,00	16 230,00	130,00	15 660,00	15 660,00	0,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00	15	0	0
Anciens combt.		3 933,41	5 833,35	1 899,94	4 680,00	4 680,00	0,00	500,00	500,00	500,00	500,00	14	0	1
CAL	58 120	39 258,60	46 565,55	7 306,95	43 100,00	43 100,00	0,00	4 000,00	4 500,00	4 500,00	4 500,00	14		
											4 000,00	1		
Club des Anciens de Champeaux	11	1 319,07	1 526,98	207,91			0,00	300,00		300,00	300,00	15	0	0
Comité fêtes		2 758,00	3 456,45	698,45	4 150,00	4 150,00	0,00	2 500,00	2 000,00	2 000,00	2 000,00	15	0	0
Club foot	10 210	52 822,16	70 386,35	17 564,19			0,00	2 200,00	2 300,00	0,00	0,00			
La Récré		4 558,95	4 750,32	191,37	4 550,00	4 550,00	0,00	300,00	500,00	400,00	400,00	7		
											500,00	8		
Sté de Chasse				0,00			0,00	500,00		500,00	500,00	15	0	0
ASC										150,00	150,00	14	0	1
Guillaume de Champeaux								1 500,00	Aucune demande reçue					
ASSOCIATIONS EXTERIEURES														
Jeunes Sapeurs				0,00				150,00	Aucune demande reçue					
Chats libres		45 871,55	45 295,93	-575,62				100,00		100,00	100,00	15	0	0
SING SING SONG		3 525,89	5 725,52	2 199,63				400,00		400,00	400,00	15	0	0

Après débat, ces propositions complétées de celles du conseil municipales sont soumises au vote (voir résultats figurant dans le tableau).

6°- LOCATION DU GARAGE COMMUNAL

La commune a signé un contrat de bail pour la location du garage de l'ancienne poste. Le locataire souhaitait s'en servir dans la cadre de la création d'une entreprise. Or, son projet ne peut aboutir faute de financement et de ce fait la personne a quelques difficultés à payer le loyer. Par conséquent, cette personne sollicite le Conseil Municipal pour renoncer à ce contrat qui prenait effet au 1^{er} janvier de cette année.

Adopté à l'unanimité.

7°- QUESTIONS DIVERSES

Suite à appel de candidatures pour les Commissions Communales et Comités Consultatifs :

Monsieur COQUIN remercie Monsieur le Maire pour le document d'appel à candidatures diffusé aux Campéliens.

CCAS :

Monsieur BEGAT demande si les membres du CCAS ont été nommés. Monsieur le Maire précise les noms des candidatures retenues : Mesdames FRANCOZ, MARIE-SALL, PROUVIER, RIVIERE et THOMAS.

La séance est levée à 23h05 et la parole est donnée au public :

Madame DEMAIN informe le Conseil Municipal que, bien que non Conseillère Municipale, elle fut représentante de la commune au sein du RPI. Cette nomination était intervenue lors d'un précédent mandat et n'avait pas posé de problème particulier comme il fait mention par l'opposition.

Monsieur ELIA, s'adressant aux membres de l'opposition, demande s'ils sont bien informés du coût de l'assainissement communal en comparaison de la moyenne départementale. En effet, lors de la campagne des municipales, Monsieur CONSTANTIN s'est insurgé du coût que représentait l'assainissement.

Or, le coût moyen du département s'élève à 1,5 € du m³ alors que le montant voté pour CHAMPEAUX, lors de ce budget 2014, est de 0,70 € du m³; ce qui en fait l'un des moins chers du département. Monsieur ELIA demande donc que Monsieur CONSTANTIN, absent lors de cette séance, s'en explique lors d'un prochain Conseil.

Monsieur CHÉCHIN s'étonne que les Présidents d'associations n'assistent pas à la séance.

Madame CHÉCHIN demande s'il est prévu de rénover la Campélienne. Monsieur le Maire lui répond que cette opération n'avait pu aboutir car l'entreprise retenue à l'époque avait fait faillite et qu'il faut refaire un dossier de subventions qui doit s'inscrire dans un projet plus large de contrat rural qui sera étudié lors de ce mandat.

Plus aucune question n'étant soulevée, la séance est levée à 23h59.